

Compte rendu du Bureau Syndical du 17 novembre 2014

Étaient présents : Mme France Gomez De Mercado, Mme Aida Boyer, M. Dominique Chambon, M. Jacques François, M. Louis Grange, M. Jean-Pierre Lefebvre, M. Alain Louche, M. Jérôme Bernard, M. Maurice Quinkal.

Assistaient également en tant qu'invité : Garlann Nizon, Bertrand Cochard, Bernard Arnaudon, Henry Pascal ELDIN, Ludovic BAYLE

Le quorum est atteint la séance peut s'ouvrir à 18h40

1- M. Le Président précise quelques éléments du règlement intérieur.

Ainsi, le règlement précise que le DOB doit être voté entre le 15 février et le 15 Avril. Il sera probablement proposé entre le 15 et le 28 février, un Comité Syndical sera convoqué par la suite. Le prochain Comité Syndical sera convoqué en février. Un délai maximum de 60 jours est à respecter pour convoquer un second Comité Syndical.

Pour information : il y a environ 4 Comité Syndicaux par an et deux Bureaux Syndicaux par trimestre. A priori il n'y aura pas de bureau avant la fin de l'année, le prochain sera fixé en tout début d'année 2015.

2- Désignation d'un délégué à l'ADULLACT

B. Arnaudon présente l'ADULLACT. Il précise que nous utilisons des outils de cette structure notamment Slow pour la télétransmission des actes en préfecture, le parapheur électronique.... Cette structure développe que des outils libres.

Une Assemblée Générale est organisée chaque année à Montpellier. M. Lefebvre se propose, il est désigné délégué.

3 - Organisation des 20 ans

Fixé en novembre 2015, un événementiel est prévu pour fêter les 20 ans des Inforoutes. Quelques pistes sont avancées. Ainsi, il est proposé d'organiser une ou deux journées. Après un vote des membres du bureau, l'organisation sur une journée est votée à l'unanimité.

Les objectifs de cette journée sont à éclaircir, notamment sur la zone de chalandise. Or, le lieu permettra de définir cette zone en fonction des capacités d'accueil (départementale, bi-départementale, régionale, nationale?).

Quelques propositions de lieux :

- **Conseil Général** : problématique de stationnement à ne pas négliger. D'autre part, l'infrastructure étant verrouillée ceci risque de poser des difficultés techniques.
- **Théâtre de Privas** : très grosse capacité d'accueil (800 personnes), quel coût ?
- **Salle Agora à Guilherand-Grange** : Ville où le 1er CCM à été inauguré. Relativement central et accessible?
- **Espace Ouvèze** à Privas
- **Salle des fêtes** de La Voulte
- St jean de Muzols

Mme Boyer insiste sur le fait qu'il est important d'organiser cette journée sur des Communautés de communes adhérentes.

L'idée de la journée est de montrer ce que pourraient être les inforoutes de demain, et de montrer la

dynamique de la structure, valoriser ce qui est en place. C'est pourquoi, une double entrée est proposée :

1. Une partie conférences et tables rondes
2. Une partie stand et démonstration

4 - Ecole des codeurs de la Communauté de Communes Val Eyrieux

Des études récentes ont démontrées un manque criant de compétences en développement informatique. Afin de pouvoir anticiper l'avenir, un appel à projets a été lancé pas simplon.co afin de mettre en place des écoles de codeurs en milieu rural. 4 dossiers ont été retenus, dont celui de la Communauté de Communes VAL EYRIEUX.

M. Bayle considère que les Inforoutes se doivent de soutenir cette démarche, nous sommes donc partenaire de cette école. Ainsi nous allons mettre à disposition 25 ordinateurs portables sous Linux 10 mois par an.

Le public visé est pour moitié les salariés de l'Ex-usine Bijoux et pour l'autre moitié des personnes extérieures. La formation dure 6 mois et s'adresse en priorité aux personnes en insertion.

Des questions sont posées concernant le financement : les formations sont éligibles au DIF (financement par les OPCA) et l'école est financée par des financements croisés.

5- Convention FNCCR

La FNCCR est un organisme représentant les gestionnaires de réseaux, dont le but est de faciliter la mutualisation. Une section est dédiée à l'informatique.

La FNCCR a récemment lancé un appel d'offres pour une étude visant à promouvoir l'intérêt des structures de mutualisation telles que les Inforoutes. Par la suite, il est prévu la mise en place d'un observatoire. La première phase d'étude coûterait environ 2000 euros par structure.

Cette étude semble être lancée par crainte de la baisse des dotations octroyées aux structures mutualisatrices (10%), dans le cadre de la future loi de finance (MAPTAM). M. Le Président est très sceptique sur cette baisse, et après un entretien avec M. Dussopt, il semble qu'il n'y ait pas de menaces particulières sur les syndicats.

Pour prendre une décision définitive, M. Bayle fera parvenir la convention et le cahier des charges à l'ensemble des membres du bureau, chacun votera afin de savoir si nous nous intégrons à la démarche ou non.

6- Indemnité du trésorier principal

M. Maurice QUINKAL propose au bureau d'allouer 50 % de l'indemnité de conseil au nouveau trésorier de la perception de Saint Agrève,
Proposition adoptée à l'unanimité.

7- Demande aux différents présidents de commission

La Commission finance s'est réunie il y a un mois et demi, la commission éducation il y a quelques jours.

La commission éducation a évoquée notamment les ENT, et la question des tablettes en milieu scolaire. Les agents des Inforoutes cherchent le bon rapport qualité-prix avant de se lancer dans le déploiement.

Enfin, il a été proposé de réfléchir aux TAPS, en effet de nombreux EPN sont aujourd'hui intégrés dans les nouveaux rythmes scolaires. Les Inforoutes étudient donc la possibilité de fournir des tablettes numériques pour la mise en place d'ateliers péri-scolaires.

Ecole numérique de demain : M. Bourgeois, élu aux Inforoutes, est également salarié de l'académie- Il va voir avec ses responsables comment et dans quelle mesure il va pouvoir accompagner les Inforoutes notamment sur les aspects formation pédagogique.

8- Gestion du personnel

M. Maurice Quinkal propose de renouveler le contrat de Mme Céline Valla qui est salariée à raison de 15h par semaine afin de soulager M. Bayle depuis l'absence de M. Suszwalak. Il est donc proposé au bureau de renouveler le contrat jusqu'au 23 septembre 2015.

Pas d'opposition, le bureau vote le renouvellement du contrat à l'unanimité.

M. Maurice Quinkal rappelle que M. Ludovic Bayle a repris la direction du Syndicat suite à la maladie de M. Suszwalak, il propose de revaloriser son régime indemnitaire par rapport à ces nouvelles responsabilités.

Pas d'opposition, le bureau vote l'augmentation de son régime indemnitaire à l'unanimité.

9- Information sur les marchés publics

4 MAPA ont été passés:

- Plateforme des marchés publics,
- Certificats électroniques : augmentation en volume donc en tarif
- Tickets restaurant
- Logiciel ADS gestion du droit des sols sur Géoardèche

Ceci pour information, M. Le Président ayant le pouvoir de les signer directement.

10 - Nouvelles adhésions

Les communes de Lafarre (45 habitants) et Châteaubourg (213 habitants) adhèrent aux Inforoutes.

La séance est levée à 19h30